

LA NÉGATION EN FRANÇAIS ET LA FORMALISATION DE LA GRAMMAIRE

L. TASMOWSKI - DE RYCK

1. Les études de linguistique consacrées à la négation

La première étude importante à aborder la question de la négation dans son ensemble a été celle de O. Jespersen (¹). Plus spécialement centrée sur l'anglais, elle abonde en observations utiles et reste toujours un ouvrage de référence. L'auteur constate l'amuïssement historique de l'expression de la négation et son renforcement par un élément de sens positif à l'origine, composition qui est elle-même ensuite sujette à l'affaiblissement dans différentes langues et une nouvelle fois susceptible d'être renforcée. Il fait la différence entre négation de *nexus* (*Jean ne vient pas*) et négation particulière (*Jean est malheureux*), explique la présence de plusieurs formes négatives dans la même proposition par une redondance naturelle (*je ne dirai jamais rien à personne*) et a surtout de fort belles pages sur la signification de la négation. La négation de la langue naturelle, constate-t-il, est généralement contradictoire (*Je ne viens pas*), quelquefois contraire (*Il est injuste* ou *Il est vieux*). Si elle a trait à des numéraux, tout en n'étant pas contraire, elle n'est pas non plus vraiment contradictoire, car elle désigne d'ordinaire un nombre inférieur au nombre cité (*Ils n'étaient pas trois cents*). De même pour ce qui est des axes sémantiques comme *hot-warm-tepid-lukewarm-mild-fresh-cool-chilly-cold-frosty-icy*, *not lukewarm* est moins chaud, et non pas plus chaud, que *lukewarm*. Dans le domaine des indéfinis l'auteur en vient, sur la base de considérations analogues, à établir une liste tripartite qui paraît se maintenir pour les verbes modaux:

A every, all
B some
C none

must (need)
can (may)
can not

La négation de B devrait sans doute signifier moins que B. A et C suivis d'une négation (surtout particulière) renvoient respectivement à C et à A (*Tous ceux-là ne valent pas une chique*, cf. *Aucun de ceux-là ne vaut une chique*; *Aucun ne l'a pas fait*; cf. *Tous l'ont fait*). Par contre la négation qui précède A ou C en relativise l'élément absolu et ramène à B (*Not all of them came*, cf. *Some of them didn't come*). On reconnaît ici les équivalences logiques $\forall x f(x) \equiv \sim \exists x \sim f(x)$ et $\sim \forall x f(x) \equiv \exists x \sim f(x)$ que le linguiste devrait pouvoir expliquer syntaxiquement. Le problème n'est cependant pas résolu par les observations de Jespersen, l'ordre des mots n'étant pas rigide dans la langue naturelle et celui qu'il allègue ne se réalise pas souvent en français.

Le problème de la négation en français a d'ailleurs fait l'objet de quelques monographies, dont deux sont toutes récentes (*). Une troisième plus ancienne, qui date de 1938, *Naegtelserne i Fransk* (3) de H. Sten, est par la force des choses étrangère au profond bouleversement survenu en linguistique au cours des quinze dernières années. Elle comporte cependant sur les autres l'avantage de passer en revue ce qui avait déjà été fait à l'époque et d'aborder le problème du point de vue historique. Elle reste précieuse tant pour la foule d'exemples qu'elle contient que pour la façon dont ceux-ci sont présentés.

Des deux autres, la première, *l'Étude descriptive du système de la négation en français contemporain* (4) de D. Gaatone, n'a, à mon avis, que l'intérêt d'un bon fichier. Cet ouvrage étonne par un cruel manque d'information théorique, au point que l'on doit croire à un parti pris, pour lequel on chercherait vainement une justification dans l'étude. Mais il met évidemment des exemples récents à la disposition des chercheurs.

L'information grammaticale de la seconde, *La structure de la phrase négative en français contemporain* (5) de Teodora Cristea, est nettement supérieure bien que, particulièrement éclectique, elle tende souvent à embrouiller les choses. L'auteur donne l'impression de reprendre les notions dans le vent (structure profonde-structure superficielle, langue-parole, grammaticalité-agrammaticalité, axes sémantiques) sans se demander outre mesure à quoi cela engage. A titre d'exemple, signa-

lons que la notion d'agrammaticalité y est camouflée par celle de «chaîne non réperée», formulation qui tend effacer la différence entre ce qui n'est pas réalisé et ce qui ne répond pas aux règles grammaticales du français. Comme l'auteur, malgré les termes cités, se maintient résolument sur le plan du discours, on pourrait croire que «non repéré» signifie «exempt du corpus». Il n'en est rien: Teodora Cristea connaît pertinemment bien les limites qu'elle s'est assignées, car on la voit écrire par ailleurs ... bien que virtuellement de pareilles structures soient possibles. Il existe donc un décalage entre les structures possibles en langue et les réalisations discursives (⁶), tandis que «non repéré» est utilisé à propos de phrases comme ... *elle vous peint non tel que vous devriez être*, où il est stipulé que «la chaîne est détruite» (⁷). On est assez interloqué par ces prises de position contraires à l'esprit d'un ouvrage qui se veut de pure observation, et on se demande avec un malaise constant comment l'auteur conçoit les rapports entre la langue et le discours, quelle peut bien être la structure de cette langue, et comment s'articulent les rapports entre des théories apparemment aussi disparates que l'analyse en constituants immédiats, la grammaire générative transformationnelle, le guillaumisme, la syntaxe structurale de Tesnière, la théorie de l'information, l'analyse componentielle et la tradition, auxquels l'auteur emprunte sa terminologie à tour de rôle. Dans sa perspective propre, qui est celle de la description d'un corpus, l'ouvrage est néanmoins généreux et il rendra certainement service à ceux qui entreprendront encore l'étude interprétative de la négation, à condition toutefois qu'ils soient en garde contre d'assez fréquentes erreurs de détails, des «explications» hâtives et quelquefois contradictoires et une terminologie trop peu adéquate. Bien structurée dans son ensemble, l'étude aborde successivement la négation de constituant, la négation de phrase, les «pro-phrases» négatives, et les effets de la négation sur le contexte avant de passer à une rapide comparaison entre le français et le roumain. Malgré (ou vu) le zèle que met l'auteur à étudier son corpus, cet ouvrage sympathique et de référence (quels que soient ses défauts) ne saurait toujours pas dispenser de consulter les bonnes

vieilles grammaires du français, en particulier la syntaxe de Sandfeld⁽⁸⁾ qui tout en n'ayant aucune théorie grammaticale valable sur laquelle se fonder, avait pourtant la lumineuse intuition des relations *in absentia* et qui considérant qu'elle n'en était pas arrivée à une «délimitation très précise du champ à explorer (...) dictée non seulement par la logique de la recherche scientifique mais aussi par le volume très vaste des données de faits que la négation embrasse»⁽⁹⁾, reconnaissait explicitement qu'elle ne pouvait pas définir les catégories dont elle s'occupe.

Il n'y a guère, Barnicaud, Comparé, Ducrot et Vidal ont consacré une petite étude critique à la comparaison du traitement de la négation dans quatre grandes grammaires françaises. Particulièrement intéressantes sont celles de Damourette et Pichon, *Essai de grammaire de la langue française* (10), et de Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale* (11).

Pour Damourette et Pichon, tout signifiant étant la marque d'un signifié particulier, il faut voir deux idées directrices différentes dans la première et la seconde partie des combinaisons *ne ... pas, ne ... personne, ne ... rien, ne ... jamais* etc. que l'on retrouvera à l'état pur lorsque ces segments sont employés à part. *Ne* est le signe d'une discordance, d'un écart, entre le fait central de la phrase et celui qui est exprimé dans la subordonnée, d'où son nom de «discordantiel». *Pas, personne, rien, jamais* sont les marques d'une exclusion (ils sont appelés «forclusifs»), d'un rejet de l'énoncé hors du champ de l'envisageable. La négation pure et simple n'existerait donc pas en français où elle serait remplacée par la succession de ces deux moments de la pensée: *je ne viendrai pas* implique un rejet de ma venue et la reconnaissance d'un écart entre la possibilité de cette venue et la réalité.

L'articulation discordance-forclusion paraît hasardeuse et hasardeuse aussi l'affirmation que le *ne* discordantiel «représente un organe vivant, pleinement significatif, auquel la langue recourt dans tous les cas qui psychologiquement l'appellent, et non en vertu de règles syntactiques purement formelles» (12).

Après avoir énuméré les attitudes qui entraînent la discordance (et donc le *ne* discordantiel dans la subordonnée), la crainte, la contrariété (dans la langue de la conversation, ce qui prouverait la force d'expansion du discordantiel), la précaution, l'empêchement, la lueur d'espoir, le faillissement, et, autrefois, l'interdiction, les auteurs remarquent que pour cette dernière le français « littéral » emploie aujourd'hui le forclusif, et tous deux, le forclusif qui rejette hors de l'envisageable et le discordantiel qui redoute ou constate la vanité d'une défense, sont également justifiés du point de vue psychologique. Ils mettent donc en regard *Son père lui a interdit de retourner jamais chez les Laclenche* et *J'avais pourtant bien défendu qu'il n'y retourne !* (13)

On remarquera que * *Son père lui a interdit de ne retourner chez les Laclenche* est impossible, précisément à cause de contraintes syntaxiques que Damourette et Pichon signalent ailleurs et qui interdisent l'emploi du « discordantiel » seul auprès d'un infinitif (14). On doit donc en réalité comparer :

J'avais pourtant bien défendu qu'il y retourne *jamais* /
 ... qu'il n'y retourne
 J'avais pourtant bien défendu d'y retourner *jamais* /
 ... de n'y retourner
 J'avais pourtant bien défendu qu'il y achète *rien* /
 ... qu'il n'y achète quelque chose.

Il devient dès lors tentant de voir ici de simples variantes combinatoires dans les forclusifs d'une part et le discordantiel de l'autre, à cette restriction près que le discordantiel est obligatoirement effacé auprès d'un infinitif. A l'appui de cette hypothèse on notera les distributions également complémentaires des deux séries dans le deuxième membre de la comparaison :

Il le sait mieux que *personne* / il le sait mieux qu'il *ne* veut l'admettre.

Il semble d'ailleurs qu'il en a été historiquement de même dans

les subordonnées dépendant de l'expression des autres «attitudes» citées plus haut (¹⁵).

Conférer une valeur et une vitalité propre au *ne* discordantiel amènerait me semble-t-il à le rendre possible après beaucoup de principales négatives, et surtout avec un verbe au conditionnel:

* Je ne tiens pas à ce qu'il n'écoute (mais je sais qu'il écoute)

* Je ne voudrais pas qu'il n'assiste (mais il y sera).

Si d'autre part le forclusif fonctionne seul comme expression du refus catégorique d'une éventualité, on voit mal ce qui le motive dans l'hypothétique:

Si jamais tu passes par là, sois gentil et va donc le saluer.

Il ne semble pas que *jamais* diminue en rien l'éventualité de l'événement. En réalité les emplois du discordantiel ou des forclusifs seuls sont largement codifiés et comme le notent en d'autres termes Barnicaud, Comparé, Ducrot et Vidal dont les critiques vont dans le même sens, la proposition de Damourette et Pichon ressemble assez à une hypothèse incontrôlable.

Elle a pourtant eu des partisans enthousiastes, dont Tesnière, qui voit également dans la formation de l'idée négative un décrochage de la réalité par le truchement du discordantiel et un raccrochage à la notion négative du fait de *pas, personne, rien, jamais*, etc. Important est que spéculant sur la différence entre l'ordre linéaire de la chaîne linguistique parlée ou écrite et l'ordre structural dans lequel sont établies les relations entre les membres de la phrase, Tesnière distingue, comme Jespersen, entre négation connexionnelle:

vient	
→	soit <i>Alfred ne vient pas</i>
Alfred	

et négation nucléaire, portant sur un nucleus:

vient	
	soit <i>Personne ne vient,</i>
→ Alfred	

et qu'il reconnaît par ailleurs que la position de surface des marquants de la négation est trompeuse, de sorte que l'incidence d'une négation sur une connexion particulière n'est pas nécessairement reflétée par la place des mots dans la proposition.

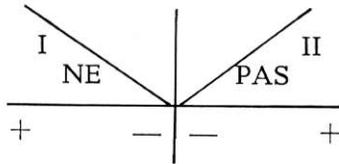
La négation à double détente recèlerait l'explication de tournures comme *Personne n'a jamais rien dit nulle part à ce sujet*, pour lesquelles on ne peut pas parler de négations annulées: les forclusifs nucléaires, à eux seuls, ne s'excluent pas, et ils le font même si peu qu'ils se construisent avec le même discordantiel «mis en quelque sorte en facteur commun». Il n'y a lieu de parler de négation double que si un forclusif connexionnel, s'appliquant à l'ensemble de la phrase, s'oppose à un forclusif nucléaire. *Je ne dis pas rien*, au demeurant «une grave incorrection, et contraire au génie de la langue française» (16) ne pourrait donc signifier autre chose que «Je dis quelque chose», le forclusif connexionnel *pas* annulant la négation complète constituée par le discordantiel *ne* et le forclusif *rien*.

Cependant, que *Je ne dis pas rien* soit de toute manière «une grave incorrection et contraire au génie de la langue française» ne laisse pas de poser quelques problèmes. Pourquoi donc un forclusif connexionnel ne pourrait-il pas se combiner avec un forclusif nucléaire ? L'absence généralisée de *pas* dans l'environnement *personne, rien, jamais*, etc. peut sans doute procéder d'une incompatibilité. Mais elle pourrait néanmoins signifier autre chose, en l'occurrence que *pas* ou quelque forme abstraite y sous-jacente, soit parfois inclus dans *personne, rien, jamais* etc. En effet, *Personne ne viendra* répond à *Quelqu'un viendra* tout comme *Je ne viendrai pas* répond à *Je viendrai* et les deux propositions négatives se glosent également par «Il n'est pas vrai que...». La différence entre négation connexionnelle et négation nucléaire n'est sans doute pas assez creusée. L'ordre linéaire de surface a peut-être trompé son promoteur.

On retrouve toujours l'idée d'une négation à deux temps, bien que autrement fondée, chez les élèves de G. Guillaume.

A part une monographie de R. Martin consacrée au mot *rien* (¹⁷), on dispose ici de deux approches obliques qui permettent de se faire une idée assez claire sur le traitement de la négation en psycho-mécanique (¹⁸) et d'une application à l'espagnol (¹⁹).

La langue, enseigne Guillaume, est le moyen que s'est donné la pensée pour pouvoir se représenter le réel, c'est la référence à laquelle celle-ci se rapporte pour saisir les manifestations du monde à travers un schéma, toujours le même, formé de deux mouvements dont la pensée ne saurait s'affranchir: un passage du large à l'étroit et de l'étroit au large, de l'universel au particulier et du particulier à l'universel, d'un plus à un moins et d'un moins à un plus. Ce mouvement bitensif (rendu possible et expliqué par le postulat qu'il faut du temps pour penser) se retrouve partout, dans le passage de la langue au discours (qui suppose également le franchissement d'un seuil), dans chaque système linguistique particulier (celui de l'article, ou celui de la négation par exemple) et dans la langue en tant que système de systèmes. La négation se développera donc en deux temps, le premier étant intériorisation d'une matière positive à une forme négative, un étranglement de matière positive, le second affirmation, déploiement d'une matière négative.



Les études dont on dispose ici étant assez marginales, il est difficile de savoir jusqu'où la théorie rendrait compte des réalisations du discours, difficile par exemple de concevoir pourquoi la manifestation de la tension I ne se répète pas dans la chaîne linguistique parlée ou écrite, alors que plusieurs représentants de la tension II peuvent coexister:

* Je ne ne sais. Je ne dirai rien à personne

et pourquoi on trouve si facilement II avant I: *Personne ne rentre.*

Dans un tout autre esprit, on consultera encore avec profit la *Grammaire structurale* de J. Dubois ⁽²⁰⁾ pour ses belles pages sur la préfixation négative, mais on ne laissera pas d'être déconcerté par des affirmations aussi fracassantes qu'inexpliquées, dont celle-ci: la négation connaît deux incidences fondamentales. Elle peut porter sur le sujet:

La non-violence résout les problèmes politiques,
ou sur le prédicat:

La violence ne résout pas les problèmes politiques ⁽²¹⁾.

D'inspiration transformationnelle sont les *Éléments de linguistique française* ⁽²²⁾, du même auteur en collaboration avec Françoise Dubois-Charlier. Les règles partielles établies pour la négation me semblent exactes en général et j'y aurai recours. Mais on peut regretter que l'ouvrage soit à ce point schématique et justifie si peu ses décisions, fût-ce par un renvoi bibliographique. On aurait par exemple aimé apprendre pourquoi la proposition négative doit obligatoirement opérer le choix entre une forme non seulement interrogative ou impérative mais encore affirmative ⁽²³⁾, car il n'est pas à première vue évident qu'il faille introduire la notion d'affirmation de la négation en linguistique. Aussi bien, les emprunts que j'y ferai seront-ils explicitement signalés.

Le dernier ouvrage cité avait la grammaire transformationnelle comme arrière-plan et c'est là en effet qu'a été produite une des études les plus remarquables à propos de la négation, celle d'E. Klima, *Negation in English* ⁽²⁴⁾.

Ce grand classique se situe au moment de l'effervescence qui allait se cristalliser dans *Aspects of the Theory of Syntax* (1965) de Chomsky, il suit de près la parution de *Formal properties of grammars* du même auteur et est contemporain des propositions avancées par Katz et Postal dans *An Integrated Theory of Linguistic Descriptions* ⁽²⁵⁾.

On sait que dans *Formal properties ...* Chomsky présente la structure profonde comme un système formel. S'étant donné un vocabulaire V muni d'une loi de composition associative, la concaténation, et d'un élément neutre e, vocabulaire com-

posé de deux sous-ensembles disjoints dont l'un, V_N , comporte des symboles catégoriels répondant aux catégories morphologiques et syntaxiques de la langue naturelle, et l'autre, V_T ou vocabulaire terminal, comporte les morphèmes de la langue naturelle, Chomsky distingue un élément de V (plus exactement de V_N), soit S («sentence») comme axiome qu'il développe au moyen de règles de ré-écriture. Son système formel tombe sous la définition du système combinatoire semi-thueien.

Au moment où se situe Klima, l'idée de propositions nucléaires est abandonnée, mais l'hypothèse de Katz et Postal selon laquelle les transformations n'affectent pas le sens de sorte que l'interprétation sémantique peut se greffer sur la structure syntaxique profonde n'a pas encore le statut théorique qu'elle a connu par la suite grâce à son intégration dans *Aspects of the Theory of Syntax* (statut qui est à présent revu par Chomsky lui-même) ⁽²⁶⁾.

Au lieu de présenter l'étude de Klima dans son ensemble (et au risque de la desservir), je me propose de l'appliquer partiellement aux faits du français. Ce faisant, j'essayerai de montrer que ceux qui lui échappent semblent indiquer que l'associativité n'est pas une loi absolue pour tous les niveaux de la dérivation ⁽²⁷⁾ et que la structure profonde pourrait demander à être au moins en partie formalisée autrement que comme un système combinatoire semi-thueien. La contre-proposition de Jackendoff qui a élaboré en 1969 une théorie (interprétative) sémantique de la négation ne paraît rien changer à cette constatation, qui est d'autre part rencontrée par les tenants d'une base en termes de logique fonctionnelle ⁽²⁸⁾.

2. Le traitement de la négation en français d'après le modèle de Klima.

Dans la perspective de Klima, les énoncés *Ne l'écoutez pas*, *Personne ne vient*, *Il n'achète rien*, *On ne le croit jamais* etc. sont tous également des exemples de négation de proposition. En conséquence, l'idée négative qui s'y attache résulte de l'interprétation d'un seul et même symbole de la base, *neg*, introduit par la règle de ré-écriture suivante:

$P \rightarrow (\text{neg}) \text{SN} - \text{SPred}^{(29)}$,

que l'on peut lire «phrase se récrit neg facultatif-syntagme nominal-syntagme prédicatif»⁽³⁰⁾. Pour les énoncés en question, *neg* a effectivement été choisi, donc en fait:

$P \rightarrow \text{neg} - \text{SN} - \text{SPred}$

Neg conserve cette position dans des phrases comme *Jean, et non Pierre, a fait cette demande*. Les autres places de *neg*, les autres endroits où il apparaît en définitive, sont ensuite déterminées par des règles transformationnelles.

Une règle transformationnelle obligatoire préliminaire va placer *neg* devant *Aux* résultant de la ré-écriture de *SPred* en *Aux - GV* («Auxiliaire-groupe verbal»):

$\text{neg} - \text{SN} - \text{Aux} - \text{GV} \Rightarrow \text{SN} - \text{neg} - \text{Aux} - \text{GV}^{(31)}$.

C'est ici que s'arrêtent les règles de placement de *neg* dans les cas des propositions infinitives:

J'ai vu des hommes ne pas s'en relever.

Sinon interviennent de nouvelles règles transformationnelles obligatoires de placement de *neg* après l'expansion de *Aux* en

$Tps \left(\left\{ \begin{array}{l} \text{av-} \\ \text{êtr-} \end{array} \right\} - \text{PP} \right) \left(\left\{ \begin{array}{l} \text{Mode} \\ \text{Asp} \end{array} \right\} - \text{Inf} \right)^{(32)}$, et de *Tps* en $\left(\left\{ \begin{array}{l} \text{Futur} \\ \text{Subj} \end{array} \right\} \right) \left\{ \begin{array}{l} \text{Prés} \\ \text{Pas} \end{array} \right\} \text{Pe-No}^{(33)}$

dorénavant réduit (la chose n'a pas d'incidence sur le problème de la négation) à *Temps - Pe - No*, règles qui vont lui faire rejoindre la place qu'il occupe en surface dans les propositions où sa réalisation entoure le porteur de *Temps - Pe - No*:

Jean ne chante pas.

On en est donc ainsi venu à distinguer les trois cas suivants⁽³⁴⁾:

Cas A (ne comportant pas de règles transformationnelles de placement de *neg*)

$neg \rightarrow neg_1 neg_2$

$neg_1 \rightarrow non$

$neg_2 \rightarrow pas$

Condition générale: *Aux* doit être effacé.

Les possibilités sont:

1) il ne s'agit pas de structures coordonnées où les symboles de frontière # qui indiquent les limites des propositions sont généralement effacées. Dans ce cas, l'effacement de *Aux* entraîne obligatoirement celui de neg_1 :

— Qui te l'a dit? — Pas mon petit doigt.

—* Non pas mon petit doigt

— Ils ont appelé la police? — Pas la police. Elle n'a rien à voir ici.

—* Non pas la police.

2) il s'agit de structures coordonnées avec effacement général de #. Dans ce cas, l'effacement de neg_1 est facultatif (³⁵).

Si neg_1 est effacé, on obtient:

Jean, et pas Pierre, a eu cette idée

Il mange de la viande, et pas du poisson

Il a lu, et pas étudié.

* Il lit, et pas étudie.

Si neg_1 est maintenu, neg_2 est à son tour facultativement effacé:

Jean, et non (pas) Pierre, a eu cette idée

Il mange de la viande, et non (pas) du poisson

Il a lu, et non (pas) étudié.

* Il lit, et non (pas) étudie.

Cas B (de la langue écrite ou orale soutenue) (³⁶).

Aux étant maintenu, une règle transformationnelle préliminaire va placer *neg* devant *Aux*:

SN — *neg* — *Aux* — V (³⁷) — X (³⁸)

SN — *neg* — *Temps* — *Pe* — *No*

$\left(\begin{array}{l} av \\ \text{étr} \end{array} \text{ — PP} \right) \left(\begin{array}{l} \text{Moda}^1 \\ \text{Asp} \end{array} \text{ — Inf} \right) \text{ V — X}$

Si *Temps — Pe — No* est transformationnellement remplacé par *Inf*(initif), *neg* n'est plus déplacé et

$neg \rightarrow neg_1 neg_2$

$neg_1 \rightarrow ne$

$neg_2 \rightarrow pas$

J'ai vu des hommes ne pas s'en relever vs *... non (pas) s'en relever

Il regrette de ne pas connaître le russe vs *... de non (pas) connaître le russe

Ne pas se pencher au dehors vs * Non (pas) se pencher au dehors

Il prétend ne pas avoir répondu vs *... non (pas) avoir répondu

Si *Temps — Pe — No* est maintenu, une règle transformationnelle ultérieure va placer neg_1 devant et neg_2 derrière le porteur de *Temps — Pe — No*:

Jean ne travaille pas vs * Jean ne pas travaille

Jean n'a pas travaillé vs * Jean ne pas a travaillé

Jean ne peut pas travailler vs * Jean ne pas peut travailler

Cas C (de la langue parlée et familière) ⁽³⁹⁾.

Que *Temps — Pe — No* soit maintenu ou remplacé par *Inf*, neg_1 est effacé par une transformation supplémentaire, neg_2 est placé derrière le porteur de *Temps — Pe — No*:

Il craint de pas pouvoir venir.

Pas fumer !

J'crois pas.

J'avais pas compris ça.

Les problèmes posés par la négation ne sont évidemment pas épuisés par le simple placement de la particule, continue ou discontinue, qui en est le signe. On l'a vu, les énoncés du type *Personne ne vient, Il n'achète rien, On ne le croit jamais*, sont

également considérés par Klima comme des négations de proposition, ce qui se confirme par le fait que ces phrases admettent toutes également des coordonnées comportant $\left. \begin{array}{l} \text{ni} \\ \text{même pas} \end{array} \right\}$

Personne ne vient ni ne s'y intéresse.
 Personne n'admet cela, même pas Jean.
 vs * Il le nie ni ne l'examine.

Elles sont en conséquence expliquées à partir de la même première règle:

$P \rightarrow \text{neg} - \text{SN} - \text{SPred.}$

Mais ici, au cours de la dérivation, un (ou plusieurs) SN sera pour finir réécrit *Indéterminé*.

Personne ne vient résultera alors de $\text{neg} [\text{Indét}]_{\text{SN}} - \text{SPred.}$
Il n'achète rien de $\text{neg} - \text{SN} - \text{Aux} - \text{V}_T [\text{Indét}]_{\text{SN}}$
On ne le croit jamais de $\text{neg} - \text{SN} - \text{Aux} - \text{V} - \text{X}$
 $[\text{Indét}]_{\text{Tempor.}}$

Klima établit les règles suivantes pour l'usage anglais:

a. Incorporation, obligatoire dans certaines conditions, de *Indef*(inite) dans les *Indeterminate* qui sont «en construction avec» *neg*, c'est-à-dire les *Indet* sous la dépendance du nœud qui domine directement *neg*. *Indeterminate* est récrit *too*, *sometime*, *somewhere*, *once*, *a*, *Quant*, et *Quant* à son tour est récrit *many*, *some*, etc.

$\text{neg} - \text{Det} - \text{Noun} - \text{Aux} - \text{V} - [\text{somebody}]_{\text{Indet}} \Rightarrow$
 $\text{neg} - \text{Det} - \text{Noun} - \text{Aux} - \text{V} - \text{Indef} + \text{Indet}$
 $\Rightarrow \text{Det} - \text{Noun} - \text{Neg} - \text{Aux} - \text{V} [\text{anybody}]_{\text{Indef} + \text{Indet}}$
 $\Rightarrow \text{The boy doesn't see anybody}$

b. Incorporation de *neg* dans *Indef*, obligatoire pour le premier *Indef* qui précède *neg*, facultative pour les autres qui se trouvent dans le même syntagme que *neg*

Det — Noun — neg — Aux — V [anybody]_{Indef + Indet}
 ⇒ *Det — Noun — Aux — V — neg + Indef + Indet*
 ⇒ *The boy sees nobody* (facultatif)
[Anybody]_{Indef + Indet} — neg — Aux — V
 ⇒ *neg + Indef + Indet — Aux — V*
 ⇒ *Nobody comes* (obligatoire)

La situation est plus complexe en français, du fait de l'ambiguïté des formes *personne*, *rien*, *jamais* etc., qui en surface peuvent fonctionner soit comme pronoms indéfinis soit comme pronoms négatifs (40). On s'en rend compte en voyant comment ils alternent quelquefois avec les termes «positifs»:

Je ne veux pas que $\left. \begin{array}{l} \text{quelqu'un} \\ \text{personne} \end{array} \right\}$ lui fasse du mal

Prétendre que *personne* est ici un terme négatif équivaldrait à y condamner son emploi, car si la subordonnée est mise en tête de phrase, elle comportera normalement la forme *quelqu'un*:

Que *quelqu'un* lui fasse du mal, voilà ce que je ne veux pas. Il n'en va pas de même pour *Je ne veux pas que personne ne lui fasse du mal*, qui livrerait, par le même procédé: *Que personne ne lui fasse du mal, voilà ce que je ne veux pas*. Dans bien des cas en effet, la commutation de *personne* et de *quelqu'un* entraîne une profonde modification sémantique:

— Qui a répondu à l'annonce? — *Quelqu'un* de bien
 — *Personne* de bien.

Les règles de Klima ne peuvent donc pas être reprises telles quelles et je proposerais de les modifier comme suit:

a) Incorporation de *Indéf* dans *Indét* en construction avec *neg* (41), facultative au-delà des symboles de frontière de la principale (42) (c'est-à-dire dans les subordonnées dépendant d'une principale négative):

neg — X — Indet — Z ⇒ *neg — X — Indef + Indet — Z*

b) Après développement de *neg* en *neg₁neg₂*, incorporation obligatoire de *neg₂* dans le premier *Indéf + Indét* qui se trouve dans la même proposition que *neg* (⁴³):

$$\begin{aligned} & neg - SN - Aux - V_T - [Indét]_{SN} \\ & \Rightarrow neg - SN - Aux - V_T - [Indéf + Indét]_{SN} \\ & \Rightarrow SN - neg_1 neg_2 - Aux - V_T - [Indéf + Indét]_{SN} \\ & \Rightarrow SN - neg_1 - Aux - V_T - [neg_2 + Indéf + Indét]_{SN} \\ & \text{ex.: Jean ne dit rien.} \end{aligned}$$

La proposition *Personne ne dit jamais rien* aurait donc au départ la structure:

$$neg - [Indét]_{SN} - Aux - V_T - [Indéf]_{SN} - [Indéf]_{temporel}$$

Après application de a), cela devient:

$$\begin{aligned} & neg - [Indéf + Indét]_{SN} - Aux - V_T - [Indéf + Indét]_{SN} \\ & \quad - [Indéf + Indét]_{temporel} \end{aligned}$$

et après application de b):

$$\begin{aligned} & [neg_2 + Indéf + Indét]_{SN} - neg_1 - Aux - V_T - [Indéf \\ & \quad + Indét]_{SN} - [Indéf + Indét]_{temporel} \end{aligned}$$

Sauf mauvaise application des règles, on ne saurait par contre obtenir *Je ne dis pas rien*, car *neg₂* aurait obligatoirement dû s'incorporer à *[rien]*_{Indéf + Indét}.

Cette présentation, comme celle de Klima, considère *Personne n'est venu* comme une négation de proposition et la négation de nucleus au sens de Tesnière n'en est qu'un succédané. Puisqu'on n'a pas introduit un *neg* récursif dès la première règle de ré-écriture, on adopte par là le point de vue qu'un $\sim \sim p$ n'est pas possible en français, et il n'y a donc en somme pas lieu de se poser la question de savoir si la loi logique $\sim \sim p = p$ se vérifie. Mais comme les difficultés surgissent là où la structure de surface présente plus d'un terme traditionnellement appelé négatif, c'est dans les phrases à multiples formes négatives que

l'adéquation des règles de Klima aux données empiriques pourra se juger au mieux. Pour ce faire, je les rapporterai aux matériaux présentés par Damourette et Pichon qui, dans leur *Essai de grammaire de la langue française*, classent une série d'exemples de la manière suivante (44):

1° «*en atmosphère forclusive pure*»

(1) ... en son château de Nailly, où il s'enferma avec elle jalousement sans qu'ils en sortissent jamais plus jusqu'à leur mort (H. de Régnier)

(2) Le Soleil s'éteindrait sans que rien en sût rien (E. Haraucourt)

(3) Ils entrèrent en gare de Mulhouse lorsqu'ils désespéraient d'entrer jamais plus dans aucune gare du monde (J. R. Bloch)

2° «*en alliance avec le discordantiel*»

(4) ... Lassé, blasé, passé

Rien ne m'a rien laissé ... (T. Corbière) Sc. «Aucun événement de ma vie ne m'a fait acquérir de richesse»

(5) Et qu'est-ce que cela me fait? Rien ne fait rien (A. France) Sc. «Toute chose est sans effet sur moi»

(6) ... on ne me croyait pas, on ne m'a jamais cru pour rien (M. Proust) Sc. «Pour chose que ce fût».

(7) C'est dire qu'aucun homme ne lui avait jamais parlé de son teint (M. Bedel)

3° «*de troisième part, il est absolument admis d'écrire*»:

(8) Les deux cents familles ne sont pas tout. Mais elles ne sont pas rien (Henri de France) Sc. «elles sont quelque chose»

(9) Mes parents n'ont pas fait rien en quittant Buschendorf (J. R. Bloch)

«*Et même*»:

(10) Aucun gouvernement français ne les demanderait pas (Stéphane Lauzanne) Sc. «Il ne pourrait exister aucun gouvernement français qui s'abstînt de les demander».

(11) Pourquoi n'aurait-on pas de voiture place de la Bilange? Jamais on n'en a pas eu (Madame A) Sc. «Jamais il n'est arrivé que l'on n'en eût pas eu».

(12) En ce moment tu ne tousses plus. Il y a longtemps que tu n'as pas pas toussé (Ead.)

(13) — Maman n'est pas contente

— Non! Je ne suis pas pas contente; je suis si peu pas contente que j'avais même offert à Maman si tu ne pouvais pas aller à cet arbre de Noël, d'y mener Claude moi-même (Ead.)

(14) M.P. — Sais-tu ce que c'est que de ne pas être oisif? Melle A.U. — Oui; c'est ne pas pas travailler.

(15) ... enfin cet élément, dans aucun cas il n'existait pas (M. NB) Sc. «il n'y a eu aucun cas où cet élément n'existât pas». 4° dans certain cas, «pas» figure même dans une phrase «sans amener de forclusion nouvelle».

(16) ... le plaisir vrai ... laisse un parfum qu'aucun artifice ne parvient pas à donner aux fruits forcés, aux raisins qui n'ont pas mûri au soleil (M. Proust)

(17) Personne ne sait pas ce qu'il y a derrière (Madame FT)

(18) Je pensais même à faire un saut demain soir, si madame n'a pas rien (Melle GA)

On constate que les règles proposées rendent immédiatement compte de 2°. On en prendra *Rien ne m'a rien laissé* pour illustration et on en verra l'histoire comme suit:

neg — [*quelque chose*]_{Indet} — Aux — V_T — [*quelque chose*]_{Indet} — à [Pro. 1]_{SN}
 $\Rightarrow neg$ — [*rien*]_{Indef + Indet} — Aux — V_T — [*rien*]_{Indef + Indet} —
à [*moi*]_{Pro. 1}
 \Rightarrow [*rien*]_{Indef + Indet} — $neg_1 neg_2$ — Aux — V_T —
[*rien*]_{Indef + Indet} à moi
 $\Rightarrow neg_2 + rien$ — ne — a laissé — rien — à moi, et, avec les déplacements nécessaires qui doivent faire l'objet d'autres transformations n'ayant rien à voir ici:

rien ne m'a rien laissé.

Les règles ne doivent subir aucune modification substantielle

pour englober 1° dans leur champ d'action si on admet avec Klima que les lexèmes comme *sans*, *douter*, *désespérer*, etc. possèdent un *neg* inhérent (de nature sans doute lexicale bien que Klima ne le voie probablement pas ainsi) qui n'est pas alors une négation de proposition mais qui agit pourtant d'une manière analogue sur les indéterminés avec lesquels il est en construction et au-delà des limites #. 1° n'est alors rien d'autre qu'une manifestation de a). D'autre part, et comme cela a déjà été suggéré, on peut raisonnablement prétendre que 4° résulte d'une mauvaise application des règles car lors de b), l'incorporation de *neg*₂ ne l'a pas fait disparaître de sa place primitive:

neg — [quelqu'un]_{Indet} — Aux — V_T — SN / ce qu'il y a derrière

[personne]_{Indef + Indet} — *neg*₁ *neg*₂ — Aux — V_T — SN / ce qu'il y a derrière

*neg*₂ + personne — *neg*₁ *neg*₂ — Aux — V_T — SN / ce qu'il y a derrière

*neg*₂ + personne — *neg*₁ — V_T — Aux — *neg*₂ — SN / ce qu'il y a derrière.

personne ne sait pas ce qu'il y a derrière.

Mais tous les exemples ressortissant à 3° échappent encore. Il ne suffit pas en effet d'y étendre la notion d'application fautive dont il vient d'être question, car il est clair que la double présence éventuelle de *neg*₂ aurait ici une fonction sémantique. Au lieu de laisser subsister un *neg*₂ redondant, on en aurait plutôt introduit un nouveau, ce qui ne se justifie pas jusqu'à présent.

3. Le traitement de la négation d'après Jackendoff.

Pour rendre compte de cas assez analogues (*Nobody did nothing* par exemple), Jackendoff élabore une nouvelle théorie de la négation⁽⁴⁵⁾, que C. L. Baker considère comme une modification assez mineure par rapport à celle de Klima⁽⁴⁶⁾, mais

qui est en somme radicalement différente, en ce sens qu'elle s'appuie sur des règles sémantiques.

Bien qu'il n'en ait pas encore été question, il faut signaler à présent que Klima reconnaît en fait, à côté de la négation de proposition, des négations de constituants. On en trouverait un exemple dans *Ils se battent pour rien* («inutilement»). Jackendoff en voit un autre dans *Quelqu'un n'est pas venu* par rapport à *Personne n'est venu* ⁽⁴⁷⁾. Remplaçant le critère syntaxique (coordination par *and ... neither, not even*) de Klima par un critère sémantique, la possibilité de la paraphrase au moyen de «Il n'est pas vrai que...», Jackendoff considère *Quelqu'un n'est pas venu* comme une négation de constituant puisque *Il n'est pas vrai que quelqu'un soit venu* ne signifie pas *Quelqu'un n'est pas venu* mais *Personne n'est venu*. Comme argument supplémentaire, il constate qu'alors que * *Not many arrows hit the target, but many of them did hit it* est contradictoire, il n'en va pas de même pour *Many arrows didn't hit the target but many of them did hit it* ⁽⁴⁸⁾. En généralisant, Jackendoff admet alors la possibilité d'un *neg* s'attachant à plus d'un constituant dans l'arbre syntagmatique: soit *Aux*, soit SN, soit des compléments adverbiaux.

Il s'attache ensuite à démontrer que l'hypothèse de Katz et Postal selon laquelle les transformations ne changent pas le sens est intenable. Le passif *Many arrows didn't hit the target* n'existe pas puisque *The target wasn't hit by many arrows* est le passif de *Not many arrows hit the target*, pas plus que n'existe l'actif de *Many demonstrators weren't arrested by the police* car *The police didn't arrest many demonstrators* est l'actif de *Not many demonstrators were arrested by the police*. Pour ne pas avoir à introduire toute une série de contraintes sur la formation du passif, il propose alors de reconnaître que l'interprétation de la négation se fait à partir de structures dérivées.

Considérant ensuite le caractère morphologiquement bouleversant et peu systématique des règles «Indef-incorporation» et «neg-incorporation» qui remplacent *quelqu'un* par *personne*, *quelque chose* par *rien*, *quelquefois* par *jamais* et dans certains cas la totale absence de termes positifs qui puissent servir de

point de départ à ces transformations (? \Rightarrow *du tout*, par exemple), Jackendoff décide de traiter les mots *personne*, *rien*, *jamais* etc. comme des lexèmes comportant le trait + *neg* que l'on peut librement introduire dans la base. Il ne maintient la notion de négation telle que la développe Klima que pour les propositions du type *Il ne viendra pas* (49).

Personne, *rien*, *jamais*, lexèmes négatifs, sont donc introduits dans la base. Une règle d'interprétation sémantique détermine alors le domaine de ces *neg* inhérents. Elle accomplira ce que faisait la notion «en construction avec» pour Klima, mais à rebours, c'est-à-dire qu'elle va procéder de droite à gauche, et prendre pour domaine le nœud auquel est attaché le mot négatif considéré. Elle peut d'ailleurs l'étaler plus largement et remonter à des nœuds supérieurs et jusqu'à P tant qu'elle ne rencontre pas d'obstacles, en l'occurrence un *Indet* ou un *neg*. Ainsi donc dans *Je ne vois personne*, le domaine de la négation peut-être SN, SPred ou P. Le sens ne change pas mais l'interprétation des relations thème-commentaire sera différente. Dans le premier cas il est dit de moi qu'il est vrai que je ne vois personne, dans le dernier il est nié que je voie quelqu'un. Par contre, dans *Quelqu'un n'est pas venu*, *neg* reste attaché à SPred, la présence de *Indet* dans le sujet empêchant la remontée interprétative de *neg* jusqu'à P.

A l'intérieur du domaine de *neg*, une autre règle sémantique va jouer qui a trait aux formes qui chez Klima sont soumises à la transformation «Indef-incorporation». Tout comme est libre l'insertion des lexèmes *personne*, *rien*, *jamais* avec trait + *neg*, l'insertion des lexèmes *quelqu'un*, *quelque chose*, *quelquefois*, *personne*, *rien*, *jamais* (non négatifs cette fois), *qui que ce soit*, *quoi que ce soit*, etc. l'est également. La nouvelle règle sémantique, la règle dite «some-any», va opérer à peu près comme une règle sélectionnelle, et stipuler que les termes du genres *any* (*Indef* + *Indet* pour Klima) possèdent un trait sémantique [+X], normal à l'intérieur du domaine de *neg*. Les termes comme *some* possèdent le trait [—X], sémantiquement normal quand il ne se trouve pas dans le domaine de *neg*, anormal sinon. D'autres termes encore, comme *a* par exemple, sont neutres par rap-

port à [\pm X]. Ils recevront le trait [+ X] à l'intérieur du domaine de *neg*, le trait [— X] sinon. Ainsi * *Anything happened* est sémantiquement anormal, tandis que *He didn't see anything* est sémantiquement normal, de même que *Something happened*.

A l'aide de cet appareil, qui peut fort bien fonctionner en anglais où *anybody*, *anything*, *anywhere* etc. sont spécialisés en fonction des *Indef* + *Indet* de Klima, et *nobody*, *nothing*, *nowhere* spécialisés en fonction des *neg* + *Indef* + *Indet* de Klima, Jackendoff va alors interpréter les propositions à double négation.

Prenons *Nobody did nothing* comme exemple. Le domaine du *neg* de *nothing* est l'objet direct (éventuellement le syntagme prédicatif), celui de *Nobody* le sujet, éventuellement la phrase. Les deux négations coexistent pour signifier «Il n'y avait personne qui ne faisait rien», soit «Tout le monde faisait quelque chose».

En retournant aux exemples 3° de Damourette et Pichon, il semblerait que la théorie sémantique de Jackendoff nous permette d'interpréter (8) (9) (10) (11) et (15). Pour (12) (13) et (14) cela paraît d'emblée plus difficile, car si Jackendoff introduit plusieurs *neg* dans la base, ceux-ci s'attachent tous à un constituant différent. Cela est-il le cas dans *Je ne suis pas pas contente*? Il faudrait alors qu'un premier *neg* s'attache à *Aux* et un second à l'adjectif. *Pas* devant *contente* remplit-il le rôle de préfixe qu'on lui assigne souvent? Et dans ce cas, faut-il le considérer comme une variante stylistique du préfixe négatif incorporé *me-* ⁽⁵⁰⁾ ou comme le préfixe *pas* que l'on retrouve dans *des poires pas mûres* et dont J. Dubois croit qu'il procède d'une relative ⁽⁵¹⁾?

La première hypothèse n'est évidemment pas rencontrée par la forme de la séquence envisagée. Quant à la seconde, on alléguera ici une observation de Gaatone qui note que *pas* «est exclu, en tant qu'adverbe de quantité nulle, de la suite d'autres adverbes de quantité» ⁽⁵²⁾, alors que l'exemple de Damourette et Pichon continue bel et bien par *Je suis si peu pas contente que ...*

En remontant à ce qui précède dans (13), on voit d'autre part

que *Je ne suis pas pas contente* est une réaction à *Maman n'est pas contente*, ce qui inviterait à croire que *Je ne suis pas pas contente* doit en réalité être considéré comme la négation de *Je ne suis pas contente*, et donc comme une nouvelle négation de proposition et non comme une négation de constituant.

La proposition de Jackendoff comporte d'autre part des désavantages dont les uns surgissent lorsqu'elle est rapportée au français et dont les autres sont plus généraux.

Admettons d'abord que les termes *personne*, *rien*, *jamais* etc. sont ambigus comme cela a déjà été suggéré. Dans ce cas, ils apparaîtront deux fois dans le lexique, une fois suivis de [+ X] et une fois suivis de [+ neg]. Si l'insertion lexicale est libre, le fonctionnement de la règle sémantique (qui détermine le domaine de la négation à partir des points de surface où les termes apparaissent en définitive) devra se doubler d'une règle transformationnelle qui consistera à ajouter un *ne* (explétif?) devant le porteur de *Temps-Pe-No* quand un des lexèmes introduits dans la base comporte le trait [+ neg] et que le domaine de la négation est reconnu comme étant soit SPred (à partir d'un de ses constituants) soit P. Une alternative serait de distinguer dans le lexique *personne*, *rien* ⁽⁵³⁾, *jamais* [+ X] de *ne ... personne*, *ne ... rien*, *ne ... jamais* [+ neg]. Mais alors, si on veut rendre compte de *Personne n'a rien gagné* en tant que réaction à *Je crois bien que quelqu'un n'a rien gagné*, la règle d'interprétation sémantique devra être suivie d'une règle transformationnelle effaçant un *ne* superfétatoire.

Dans les deux cas, les transformations ne changeraient pas seulement le sens, mais l'interprétation sémantique provoquerait aussi de nouvelles transformations ⁽⁵⁴⁾.

Les règles sémantiques de Jackendoff devraient de plus être compensées par des règles dont le statut ne m'apparaît pas et dont l'effet serait d'une part de fixer la succession possible des termes [+ neg], car *rien* dans *Personne n'y gagnera jamais rien* ne peut évidemment pas être tenu pour responsable du sens de la proposition au même titre que le *rien* du *Personne n'a rien gagné* cité plus haut et décomposable en *Il n'y a personne qui n'a rien gagné*, et d'autre part d'expliquer comment les termes *personne*, *jamais*, *rien* sont immédiatement et

sans possibilité d'erreur reconnus comme des représentants de [+ neg] dans des cas comme — *Avec qui parlais-tu?* — *Avec personne* où *ne* est cependant obligatoirement effacé.

Enfin, et plus généralement, comment faut-il rendre compte du fait que *Rien ne lasse pas* signifie «Il n'y a rien qui ne lasse pas», soit «Tout lasse», alors que *Mes parents n'ont pas rien fait ...* ⁽⁵⁵⁾ doit être glosé «Mes parents ont fait quelque chose» et non pas, mettons, «Mes parents ont tout fait» ?

4. *Le traitement de la négation selon C. L. Baker.*

Les difficultés qui surgissent en français à cause de l'ambiguïté des termes *personne*, *rien*, *jamais* mènent ainsi à un compromis suggéré pour l'anglais par C.L. Baker ⁽⁵⁶⁾ et d'ailleurs abandonné par lui. Dans la dérivation, une règle de ré-écriture aboutissant à *Indét* laisserait suivre celui-ci d'une encoche (*slot*) alternativement remplie par + et — *Indéf*, + si *Indét* est en construction avec *neg*, — sinon. L'insertion lexicale est libre, mais la proposition ne sera grammaticale que si le lexème inséré à la place de *Indéf* + *Indét* comporte lui-même le trait + *Indéf*. Ensuite la transformation d'incorporation de *neg* sera appliquée comme elle a été formulée plus haut ⁽⁵⁷⁾.

Les conséquences de cette modification sont d'une part qu'on a évité l'écueil d'une transformation à effets morphologiques bouleversants, d'autre part que l'on se trouve toujours dans l'impossibilité d'expliquer le 3^o de Damourette et Pichon et que l'on a introduit la notion «en construction avec» dans la base.

Or, la notion «en construction avec» est capitale. Dès 1966, Kraak a attiré l'attention sur le fait que dans la proposition négative, des syntagmes apparemment en construction avec *neg* tombent en fait en dehors de son influence. Ceci devient clair lorsque l'on considère par exemple *Je ne comprends pas quelque chose*, que l'on comparera avec *Je ne dirai rien*. Dans *Je ne dirai rien*, *rien* est expliqué par *neg* + *Indéf* + *Indét* par Klima et comme un lexème avec trait + *neg*, dont le domaine s'étend à SPred ou à P, par Jackendoff. Mais ni l'un

ni l'autre ne peuvent expliquer pourquoi *quelque chose* se maintient dans *Je ne comprends pas quelque chose*. *Quelque chose* est en effet en construction avec *neg* et dans le domaine de *neg* attaché à *Aux* respectivement. Kraak pour sa part proposait d'établir le domaine de la négation par une transformation préliminaire:

$$\text{neg} - \text{SN} - \text{SPred} - \text{Y} \Rightarrow \text{neg} - \text{SN} - \text{SPred} // \text{Y} \text{ (58)}$$

Y (qui peut être zéro) tombe en dehors des effets de *neg* après cette transformation (59).

Cette façon de voir n'apporte cependant aucune solution aux objections de Jackendoff à la transformation «Indéf-incorporation». De plus, si la structure profonde est l'endroit où s'articulent les relations fondamentales de la phrase, on s'attendrait d'une façon ou de l'autre à ce que ce soit là que le champ de la négation se trouve délimité.

C'est ainsi que C. L. Baker propose de voir la structure profonde comme l'expression des relations constitutives de la phrase explicitées par le genre de notation courant en logique fonctionnelle. La différence entre *Je ne comprends rien* et *Je ne comprends pas quelque chose* se situe donc en profondeur dans le fait que la variable liée se trouve ou non dans le domaine de la négation, soit $\exists x \text{ neg } \exists y x \text{ comprend } y$, soit $\exists x \exists y \text{ neg } x \text{ comprend } y$. Pour rendre compte des négations multiples, on n'a qu'à multiplier les *neg* dans la représentation symbolique.

Il arrive cependant en langue que des alternances soient possibles. Ainsi l'anglais connaît *Nobody didn't see someone* à côté de *Nobody didn't see anyone*, et on en trouve des exemples en français entre autres dans les subordinées relatives ou introduites par *que* dépendant «d'une négation ou de ce qui a l'effet d'une négation» (60).

Il n'y a que deux personnes qui en sachent rien ~ Il n'y a que deux personnes qui en sachent quelque chose, *cit.* Sandfeld, p. 377. Encore n'est-il pas bien sûr que Mme Poncelet ... n'ait pas remarqué quelque chose, *cit.*

Sandfeld, p. 378 ~ Encore n'est-il pas bien sûr que Mme Poncelet ... n'ait rien remarqué.

Tu ne peux pas ne pas savoir quelque chose, *cit.* Sandfeld, *ib* ~ Tu ne peux pas ne rien savoir.

Pour traiter de ces alternances, C. L. Baker introduit en linguistique la notion d'implication par une règle s'énonçant en deux temps:

- Les termes à polarité négative ⁽⁶¹⁾ sont appropriés dans les structures à l'intérieur du domaine d'une négation, les termes à polarité positive sont appropriés ailleurs.
- Etant données les représentations sémantiques bien formées P_1 et P_2 , avec $P_1 = X_1 YZ_1$ et $P_2 = X_2 YZ_2$, dans lesquelles Y est également une représentation sémantique bien formée, si P_1 implique P_2 , alors la représentation lexicale adéquate pour Y dans P_2 l'est également pour Y dans P_1 . ⁽⁶²⁾

Ainsi, $\text{neg } \exists x \text{ neg } \exists y x \text{ see } y$ implique $\forall x \exists y x \text{ see } y$. Les deux formules contenant l'identique $\exists y x \text{ see } y$, et $\exists y \dots y$ n'étant pas dans le domaine d'une négation dans $\forall x \exists y x \text{ see } y$, *someone* est également permis dans *Nobody didn't see someone*. *Nobody didn't see anyone*, qui signifie la même chose, est d'autre part rendu possible à cause de $\text{neg } \exists y \dots y$ dans $\text{neg } \exists x \text{ neg } \exists y x \text{ see } y$.

La proposition de C. L. Baker ne manque certes pas d'intérêt et cerne sans doute d'assez près les intuitions du sujet parlant à propos du maintien de *quelque chose* dans les exemples cités. Il faut donc comprendre que *Tu ne peux pas ne rien savoir* implique *Tu dois savoir quelque chose* et que *Encore n'est-il pas bien sûr que Mme Poncelet ... n'ait rien remarqué* implique quelque chose comme *Il est même quelque peu vraisemblable que Mme Poncelet ... ait remarqué quelque chose*. Mais comme la projection de l'hypothèse de C. L. Baker sur les exemples français le montre, la notion d'implication suppose que l'on dispose d'une représentation sémantique adéquate des propositions. On conçoit aisément que l'introduction de cette notion exige une élaboration dont il

n'y a pas de traces ici. D'autre part, dès le début de son étude, C. L. Baker renonce explicitement à considérer les dénégations emphatiques qui consistent à reprendre mot à mot un énoncé précédent sauf pour ce qui est de l'introduction d'un *neg* attaché à *Aux*. Or il y a peut-être moyen de ne pas écarter aussi absolument ce type de proposition et je voudrais pour finir avancer une hypothèse qui ne provoquerait pas une telle rupture entre les cas considérés par Baker et la négation emphatique.

5. La négation contextuelle

Examinons donc d'un peu plus près certaines structures où les *Indét* à polarité positive se maintiennent en construction avec *neg*.

— Un premier cas est illustré par les exemples suivants:

Il ne trouvait pas autour de lui quelqu'un pour l'aimer,
cit. Sandfeld, p. 357.

Nous serions bien abandonnés de Dieu, si nous n'avions
pas quelqu'un pour les payer, vos six francs, *ib.*

Quelqu'un est ici non seulement objet du verbe principal, mais également sujet de la proposition infinitive. Pour que l'effacement du sujet de l'infinitif puisse se produire, il faut qu'il soit identique à l'objet du verbe principal. Selon que prévaut la principale (où *Indet* tombe sous le coup de *neg*) ou la complétive (d'où *neg* est absent), l'incorporation se fait ou ne se fait pas.

On trouvera également, et pour les mêmes raisons:

Il ne trouvait pas autour de lui quelqu'un qui l'aimât
Il ne trouvait autour de lui personne qui l'aimât.

Le maintien de *Indét* dépend donc étroitement du contexte.

— Comme exemple d'un deuxième cas où l'*Indét* se maintient, on prendra:

Il ne reste jamais pour quelqu'un, toujours pour quelque chose, *cit. Sten, op. cit.*, p. 106.

Dira-t-on que la négation ne porte pas sur le pronom? Le sens est bien pourtant «Il ne reste pour personne». Ce qui protège l'*Indét* ici, c'est manifestement l'opposition. En fait, on se trouve devant deux structures conjointes, identiques sauf en un point déterminé, et dont l'une est effacée au profit de l'autre:

$X - x / \text{neg} - X - y \Rightarrow \text{neg} - X - y \text{ mais } x.$

y ne se soumet pas à l'influence de *neg* en vertu du double emploi de X (qui sert également à x) ⁽⁶³⁾.

— Je verrais d'une façon assez analogue la différence entre *Personne ne vient* et *Quelqu'un ne vient pas*.

Il est très facile de produire ou de reconnaître des énoncés comme *Quelqu'un a frappé*, *Quelque chose doit leur être arrivé*, exactement comme on trouve nombre de phrases introduites par un article indéfini: *Dans le plus bel arbre de mon jardin, un oiseau chante*, *En ce moment, une grenouille coasse dans la mare*, *Une baleine allaite ses petits*. Cependant, l'introduction de la négation dans le prédicat pose certaines conditions.

(?) *Quelqu'un n'a pas frappé.*

(?) *Quelque chose ne leur est pas arrivé.*

(?) *Dans le plus bel arbre de mon jardin, un oiseau ne chante pas.*

(?) *En ce moment, une grenouille ne coasse pas dans la mare. Mais: Une baleine n'est pas un poisson.*

Il est manifeste que les propositions négatives ne sont pas purement et simplement la négation des propositions affirmatives données. Pour que l'énoncé négatif soit facilement admis, il faut souvent ramener l'indéfini à un tout dont il procède: «quelqu'un parmi (tous) ceux-là n'a pas frappé», «un oiseau parmi (tous) ceux qui y nichent ne chante pas», ce qui se produit d'office dans le cas de l'article à valeur générique où le tour ne rencontre pas d'obstacles puisque l'opposition à un tout est neutralisée: *Un enfant bien élevé ne ment jamais / Tous ceux-là ne mentent jamais*. Je prétendrais donc que

Quelqu'un ici ne parle pas anglais est un raccourci implicite pour *Tous ici parlent anglais sauf un*, ou plus exactement:

Tous ici parlent anglais / neg-quelqu'un ici parle anglais.

On a alors des structures conjointes comme plus haut.

— On en arrive ainsi naturellement au cinquième cas où *Indét* se maintient et qui constitue pour Baker un exemple de négation emphatique:

si je t'avais caché quelque chose ? ... Tu ne peux pas me cacher quelque chose, *cit. Sten, op. cit.* p. 109.

Là, sois raisonnable, Mikaïl ... Tu peux reprendre quelque chose à la France et à l'Amérique. Mais tu ne peux pas reprendre quelque chose à l'Angleterre ... On n'a jamais rien repris à l'Angleterre, *cit. ib.*

Ici ce n'est plus en vertu d'une opposition implicite ou explicite qu'une structure est maintenue, mais en vertu d'une pure et simple reprise. Une proposition déjà énoncée est répétée telle quelle, et la négation s'y applique comme à un tout inanalysable, dans lequel elle ne s'intègre pas réellement⁽⁶⁴⁾.

C'est probablement aussi ce qui se passe dans les questions qui par leur forme même révèlent la réponse attendue. Sandfeld écrit: «Dans les interrogations, on se sert de *personne* ou de *quelqu'un* selon qu'on attend une réponse négative ou affirmative:

— Vous n'attendez personne? — Non

— Vous n'attendez pas quelqu'un? — Si⁽⁶⁵⁾

Celui qui pose la question pense «Vous attendez quelqu'un». Se trouvant dans la nécessité de s'en assurer plus complètement (peut-être à cause d'une attitude de l'interlocuteur qui ne cadre pas avec ses prévisions), il recourt à la forme négative de l'interrogation (— *Eh bien, vous ne venez pas avec nous?* — *Mais, si, mais si*) sous laquelle il reprend exactement ce

qu'il suppose. Encore une fois, les effets de la négation ne parviennent pas à pénétrer dans un bloc déjà livré par le contexte, ce bloc fût-il implicite.

Le maintien de *Indét* à polarité positive sous la dépendance de *neg* tel qu'il se prononce à travers les cas cités ici, me semble postuler contre l'associativité dans la structure profonde dès la première règle de ré-écriture.

Dès l'expansion de P, ou plus exactement de π depuis la première règle de ré-écriture a pris la forme $\pi \rightarrow \text{Const} - P$ en grammaire générative (avec *Const* entre autres réécrit par *neg*), des barres obliques (ou quelque autre symbole jugé plus adéquat) devraient se charger de délimiter le bloc inanalysable auquel *neg* vient se joindre. Ce bloc peut être fort étendu et aller jusqu'à englober P lui-même:

neg / je reprends quelque chose à l'Angleterre / \Rightarrow je ne reprends pas quelque chose à l'Angleterre.

En fait, il semblerait même que le locuteur-auditeur ait intériorisé la possibilité de considérer jusqu'à *neg* — P comme un bloc de cette espèce, ce qui va lui permettre d'une nouvelle fois introduire *neg*, à condition toutefois que / *neg* — P / soit livré par le contexte. A ce niveau hiérarchiquement supérieur cependant, *neg* ne se réalise plus en *neg*₁ *neg*₂, mais seulement en *neg*₂, ce qui inviterait à éventuellement recourir à un nouveau symbole NEG. On aurait donc: $\pi \rightarrow \text{NEG} / \text{neg} - P /$. Si on admet cette hypothèse, on s'est du même coup donné le moyen de rendre compte des exemples 3° de Damourette et Pichon:

- Maman n'est pas contente
- NEG / Je ne suis pas contente / \Rightarrow Je ne suis pas pas contente.

Appliquée aux structures du type:

Tous ici parlent anglais — *neg* / quelqu'un ici parle anglais /

cette règle donnerait:

Tous ici parlent anglais — NEG // neg / quelqu'un ici
 parle anglais //, soit
 NEG / quelqu'un ici ne parle pas anglais /, et donc
 personne ici ne parle pas anglais,

ce qui efface l'opposition de départ. Cette façon de présenter les choses rencontrerait aussi les deux faits suivants. D'abord un énoncé comme *Personne ici ne parle pas anglais* sera plus facilement produit sous la forme *Il n'y a personne ici qui ne parle pas anglais*, décomposition qui permet de faire fonctionner la règle normale de placement de $neg_1 neg_2$. C'est en effet un des caractères permanents de *neg* ou de NEG que de vouloir se joindre à *Aux*. Lors de la génération de NEG, un présentatif à sens minimal (*il y a*) mais à caractères verbaux (*Temps-Pe-No*) est introduit pour lui servir de support et lui permettre de se développer en $neg_1 neg_2$.

Ensuite *Personne n'est pas venu* n'est pas la négation de *Personne n'est venu*, mais de *Quelqu'un n'est pas venu*. On s'en rendra compte en recourant à la paraphrase de Jackendoff: «Il n'est pas vrai que personne ne soit venu» se comprendra en effet «quelqu'un est venu» et non pas «tous sont venus». Par contre que *Ce n'est pas rien* signifie «C'est quelque chose» s'explique aisément si on a admis l'introduction des barres obliques. *Ce n'est pas rien* résultera alors de NEG / *neg* — *c'est quelque chose* / (et non de NEG // *neg* / *c'est quelque chose* //) soit NEG / *ce n'est rien* / (⁶⁶), et donc *Ce n'est pas rien*.

6. Conclusion

Pour rendre compte de certains faits échappant aussi bien aux règles syntaxiques de Klima qu'à la théorie sémantique de Jackendoff et qu'à la proposition de C. L. Baker, j'ai été amenée à introduire la notion d'une négation étroitement liée au contexte, tout comme Katz et Postal ont déjà lancé l'idée d'une

interrogation contextuelle ⁽⁶⁷⁾. Il ne semble pas que ses effets sémantiques soient essentiellement différents de ceux de la négation simple ni qu'il y ait lieu de la rejeter de la base en obnubilant ainsi ces rapports. Cependant, comme elle agit sur un bloc ayant toute une histoire transformationnelle derrière lui, si elle est introduite dans la base, elle fait échec à l'associativité.

Mais si tel est le cas, on devra en conclure que depuis les innovations de 1965 la structure profonde n'est plus formalisée d'une façon adéquate. Il se pourrait que la notion de système combinatoire semi-thueien soit et continue à être fructueuse pour ce domaine. Elle ne semble de toutes manières pas suffisante ⁽⁶⁸⁾.

NOTES

(1) *Negation in English and other Languages*, Copenhague, 1917.

(2) Je n'ai pas pu voir C. ASSELIN, *Negation in French*, thèse miméographiée, Chicago, 1968.

(3) Copenhague, 1938.

(4) Genève, Droz, 1971.

(5) Bucarest, Société roumaine de linguistique romane, 1971.

(6) *op. cit.*, p. 118.

(7) *op. cit.*, p. 46.

(8) KR. SANDFELD, *Syntaxe du français contemporain*, 1. *Les pronoms*, Paris, Klincksieck, 1928.

(9) T. CRISTEA, *op. cit.*, p. 10.

(10) 1911-1940, Paris, d'Artrey, 7 vols, 1968-1971 (*reprint*).

(11) 2e éd. rev., Paris, Klincksieck, 1966. Pour ce qui est des deux autres, F. BRUNOT, *La pensée et la langue*, nouv. éd., Paris, Masson, 1936 et G. GOUGENHEIM, *Système grammatical de la langue française*. Paris, d'Artrey, 1938, le lecteur se reportera utilement à l'étude citée, *Le problème de la négation dans diverses grammaires françaises*, *Langages* 7 (1967) 58-73.

(12) *op. cit.*, VI, § 2195.

(13) *op. cit.*, VI, § 2199.

(14) *op. cit.*, VI, § 2192.

(15) Cf. les exemples de *rien* en «atmosphère forclusive» donnés par R. MARTIN, pp. 58-60, *op. cit. infra*, note 17.

(16) *op. cit.*, p. 234.

(17) Paris, Klincksieck, 1966.

(18) Cf. G. MOIGNET, *Esquisse d'une théorie psycho-mécanique de la phrase interrogative*, dans *Langages* 3 (1966), 49-66 et R. MARTIN, *Analyse sémantique du mot «peu»*, dans *Langue française* 4 (1969), 75-87.

(19) Cf. M. MOLHO, *De la négation en espagnol*, dans *Mélanges Bataillon*, Bulletin hispanique, Bordeaux, 1962, 704-719.

(20) Paris, Larousse, II, *Le verbe*, 1967.

(21) *op. cit.*, p. 135.

(22) Paris, Larousse, 1970.

(23) *op. cit.*, p. 133.

(24) Dans J. A. FODOR et J. J. KATZ (eds.), *The Structure of Language*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1964, pp. 246-323.

(25) Cambridge, M.I.T., 1964.

(26) Cf. *Deep structure, surface structure and semantics*, dans D. D. Steinberg & L. A. Jakobovits (eds.), *Semantics*, Cambridge, Cambridge Univ. Press, 1971, pp. 183-216.

(27) On sait que le développement

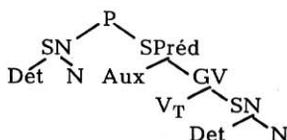
P → SN — SPred (phrase ré-écrit syntagme nominal — syntagme prédicatif)

SPred → Aux — GV (syntagme prédicatif réécrit auxiliaire — groupe verbal)

GV → V_T — SN (groupe verbal réécrit verbe transitif-syntagme nominal)

SN → Det — N (syntagme nominal réécrit déterminant — nom)

connaît une représentation arborescente:



et une représentation dérivationnelle dite équivalente:

P

SN — SPred

SN — Aux — GV

SN — Aux — V_T — SN

Det — N — Aux — V_T — SN

Det — N — Aux — V_T — Det — N

Chaque ligne de la dérivation est considérée comme un niveau.

(28) Au moment même où ces pages devaient parvenir à l'éditeur de *Logique et Analyse* en décembre 1971, a paru un article de P. ATTAL, *Négation de phrase et négation de constituant* (*Langue française*, décembre 1971, pp. 98-111) qui confronte les études de Klima et de Jackendoff. Il ferait double emploi avec certains des passages qui suivent, n'était le fait que je me suis dès l'abord proposé d'appliquer la théorie de Klima à des faits du français et que la perspective de nos exposés est différente. P. Attal s'attache à voir comment Klima et Jackendoff distinguent négation de

phrase et négation de constituant. Il émet un certain nombre d'objections au test sémantique de Jackendoff, préfère d'une manière générale le test syntaxique de Klima tout en notant que celui-ci ne rend pas compte de la différence entre *Many arrows didn't hit the target* et *Not many arrows hit the target* et semble suggérer qu'une négation de phrase se résout nécessairement soit en une négation de prédicat soit en une négation de sujet ou de quantificateur (*art. cit.*, pp. 107-108). Pour ma part, je cherche à soutenir une thèse qu'Attal rejette, c'est-à-dire qu'une «négation réfutatrice ou polémique, celle qu'on utilise quand on s'oppose à une idée ou à une assertion jugée inexacte» (p. 107) se distingue syntaxiquement d'une «négation descriptive» (p. 108) et qu'il y a lieu de considérer en soi une négation que j'appelle contextuelle.

⁽²⁹⁾ « \rightarrow est une relation finie à deux éléments (*two-place*), irreflexive et non symétrique, définie sur certaines suites de V et qui se lit «est réécrit comme».

— est une opération binaire associative et non commutative sur les suites formées dans le vocabulaire V. Le symbole est supprimé quand il n'en résulte pas de confusion». Ces explicitations, et d'autres, se trouvent dans *L'analyse formelle des langues naturelles* (Paris, Gauthier-Villars, 1968, pp. 26 sv.) traduction par N. RUWET et Ph. RICHARD d'un article de CHOMSKY et MILLER.

⁽³⁰⁾ On y lit également que *neg* précède la concaténation du syntagme nominal et du syntagme prédicatif. Cet ordre relatif est motivé par des arguments dont quelques-uns sont également valables pour le français. En effet, *neg* précède alors SN — SPred comme le fait *wh* (le symbole de l'interrogation que je laisse ici de côté) dont il partage certaines caractéristiques, ce qui permettra de rendre compte par une seule et même règle d'influences similaires exercées par *neg* et par *wh* sur les indéfinis, et aboutissant aux structures de surface:

Y a-t-il personne ici qui veuille m'aider? Il n'y a personne.

L'a-t-on jamais vu à une réunion de ce genre? On ne l'y a jamais vu.

De plus, *neg* conserve cette position dans *Jean, et non Pierre a fait cette demande.*

⁽³¹⁾ \rightarrow indique une règle de ré-écriture, \Rightarrow une règle transformationnelle.

⁽³²⁾ Cette règle en résume plusieurs qui sont explicitement justifiées dans DUBOIS J. et Fr. DUBOIS-CHARLIER, *op. cit.*, chap. X, *L'auxiliaire*. Je n'envisage pas les formes surcomposées.

⁽³³⁾ Cf. J. DUBOIS et Fr. DUBOIS-CHARLIER, *op. cit.*, *ib.*

⁽³⁴⁾ Outre évidemment celui des holophrases.

⁽³⁵⁾ Bien que plus propre à la langue parlée (cf. cas C). Il est obligatoire cependant si la proposition où il apparaît contient un *Indéterminé* susceptible d'incorporer *Indéfinite* et de se combiner avec *neg₂* (cf. p. 180 sv.):

Lui, et personne d'autre, s'en occupera

Il veut ça et rien d'autre.

(36) L'emploi largement stéréotypé de *ne* seul sera laissé de côté. Les règles ne rendent donc pas compte de tournures comme *Je ne sais, je n'ai garde, je n'ai cure* etc. La situation dans la langue naturelle se complique évidemment du fait des degrés de grammaticalité. Certains usages, plus familiers ou populaires, exigent d'autres règles grammaticales que le parler littéraire et soutenu et il n'est pas toujours possible de formuler les règles de façon à ce qu'elles rendent compte des deux par une simple extension.

(37) V résulte de l'expansion de GV (cf. *supra*, note 27).

(38) Les dernières lettres de l'alphabet représentent les composantes qui ne présentent pas d'intérêt ici.

(39) Le cas C ne sera pas pris en considération dans ce qui suit.

(40) Il se passe la même chose avec les termes *qui que ce soit, quoi que ce soit, où que ce soit*, etc. dont les relations avec la négation ont été reconnues à plus d'une reprise (cf. p. ex. STEN, *op. cit.* Chap 2 et 6), R. MARTIN a de belles pages sur la concurrence *rien / quoi que ce soit* (*op. cit.*, pp. 64-73). Comme l'anglais *anybody* et *anything*, ils connaissent également d'autres emplois (cf. GAATONE, *op. cit.*, p. 201). Mais ils semblent plus particulièrement spécialisés en fonction de *Indéf* + *Indet*, comme en témoigne leur difficulté à apparaître seuls: — *Qui donc est venu?* — **Qui que ce ce soit vs — Qui donc est venu?* — *Personne*, ce qui justifie l'opinion de Martin pour qui *quoi que ce soit* est moins négatif que *rien* (*op. cit.* p. 72).

(41) Qu'il soit entendu que *neg* n'est pas le seul symbole catégoriel à provoquer l'incorporation de *Indéf* dans *Indet*. Comme en anglais, *wh* peut avoir une influence similaire: *Y a-t-il personne qui puisse m'aider?* Dans les hypothétiques, cette même transformation affecte [*Indet*]_{temporel}: *Si jamais tu passes par là, sois gentil et va lui rendre visite*. Elle est plus largement répandue pour *qui que ce soit ...: Si tu as besoin de quoi que ce soit, avertis-moi*.

(42) Elle est facultative dans d'autres cas encore que je suis incapable pour l'instant de formuler d'une manière définitive, mais qui ont de toutes façons partie liée avec la structure de la phrase. En effet, si l'incorporation se fait dans le constituant adverbial *Time* au niveau de la proposition, elle ne doit plus s'opérer pour les autres *Indét*:

Jamais personne ne lui avait parlé sur ce ton / Jamais quelqu'un ne lui avait parlé sur ce ton.

Si elle doit se faire dans l'expansion du *SPred*, elle en affecte tous les constituants:

Il n'en a rien dit à personne / * Il n'en a rien dit à quelqu'un.

Si elle a lieu dans le *SN* sujet, elle s'étend normalement au *SPred*.

Personne ne lui a rien acheté.

Je croirais qu'un énoncé comme *Personne ne lui a acheté quelque chose* suppose un accent d'intensité sur *Personne* et doit être expliqué autrement (cf. 193).

(43) Et non pas obligatoire seulement pour le premier *Indéf* + *Indét* qui précède *neg*:

Il ne dit rien / * Il ne dit pas quelque chose.

Cependant, si on inclut les termes *qui que ce soit*, *quoi que ce soit* dans l'étude, la restriction de Klima doit être maintenue et *Indef + Indet* doit précéder *neg* pour que l'incorporation soit obligatoire: *Personne n'est venu* mais *Il n'a pas vu qui que ce soit*.

(44) *Op. cit.*, vol. VI, §§ 2269 sv. Tous les exemples ne sont pas repris. Les gloses et l'ordre sont des auteurs.

(45) Cf. *An Interpretive Theory of Negation*, dans *Foundations of Language* 5 (1969) 218-241.

(46) Cf. *Doubles negatives* dans *Linguistic Inquiry* 1971, pp. 169-186. Sans doute C.L. Baker en juge-t-il ainsi parce que Jackendoff ne remet pas vraiment le modèle transformationnel avec ses différentes composantes en cause, mais s'attache surtout à rejeter l'opinion que les transformations ne changent pas le sens.

(47) En réalité il part des propositions de Klima, *Many smokers don't chew gum* et *Not many smokers chew gum*, dont la seconde est difficilement transposable en français. Encore que la chose ne me paraisse pas extrêmement claire, je crois que Klima interprète les deux comme des négations de proposition. En fait, Klima a eu bien soin de stipuler que la transformation «Indef-incorporation» est obligatoire, mais dans «certaines conditions». Ces conditions ne sont pas outre mesure explicitées car si l'indication «en construction avec» est de toute évidence condition nécessaire, il n'est dit nulle part (sauf erreur de ma part) qu'elle soit condition suffisante, ce qui laisse la porte ouverte à un maintien facultatif des termes *Indét*. Par conséquent *Many smokers don't chew gum* peut être considéré comme négation de proposition. La règle a- n'ayant pas joué, b- ne saurait évidemment s'appliquer.

(48) Cette argumentation me paraît faible, car les référents des deux sujets ne sont ici évidemment pas les mêmes et la proposition n'a pas à être plus contradictoire que *Jean tousse et Pierre ne tousse pas*.

(49) Il rejoint donc ainsi l'opinion de Jespersen et de Tesnière.

(50) *Me-, mes...* On peut parler de valeur négative à propos de deux mots: *mécontent*, *méconnaissable*, Gaatone, *op. cit.*, p. 13.

(51) *Grammaire structurale du français*, *op. cit.*, p. 152.

(52) *Gaatone*, *op. cit.*, p. 39.

(53) Bien qu'il faille également ménager un *rien* [+ *neg*] pour rendre compte de *Ils se battent pour rien*.

(54) Cf. la discussion de JACKENDOFF, *art. cit.*, p. 235, qui préfère ne pas envisager cette possibilité.

(55) Cf. l'exemple (9) de DAMOURETTE et PICHON cité *supra*.

(56) *Art. cit.*

(57) Cf. p. 180.

(58) Cf. *Negative zinnen*, Hilversum, de Haan, 1966, pp. 156. Cet ouvrage, qui se propose d'introduire dans nos pays les vues et les acquis de la grammaire transformationnelle à un moment où elle était encore mal

connue, projette l'étude de Klima sur les faits du néerlandais et en constate la carence discutée ici.

(⁵⁹) Cette transformation a donc de lourdes implications sémantiques.

(⁶⁰) Cf. K. SANDFELD, *op. cit.*, p. 377.

(⁶¹) C'est-à-dire ceux dont on a de tout temps reconnu les affinités avec la négation, *anybody, anything* ... pour l'anglais, *personne, rien, jamais, qui que ce soit* ... pour le français.

(⁶²) *art. cit.*, p. 179.

(⁶³) Ainsi s'explique aussi par exemple le maintien des articles indéfini et partitif dans les structures coordonnées:

Il a écrit un conte et non pas un roman.

* Il a écrit un conte et non pas de roman.

(⁶⁴) Ce qui rend possible bon nombre de «chaines non réperées»: — Tu viens de le jeter, je l'ai vu. — Je ne viens pas de le jeter. Cp. CRISTEA, *op. cit.* pp. 29 et 189.

(⁶⁵) *op. cit.*, p. 358.

(⁶⁶) Cf. G. MOIGNET, *Les signes de l'exception dans l'histoire du français* (Genève, Droz, 1959, p. 201): «ne ... rien» est nié par *pas*: *ce n'est pas rien* signifie «c'est quelque chose», c'est-à-dire le contraire de *ce n'est rien*.

(⁶⁷) Cf. *An Integrated Theory of linguistic Descriptions*, Cambridge, M.I.T., 1964, pp. 108-109.

(⁶⁸) Ces pages sont dues au groupe de travail interdisciplinaire qui s'est créé à Gand autour de professeur L. Apostel. Je le remercie, de même que M. De Mey et F. Vandamme, d'avoir pu en discuter avec eux. J'ai également profité des clairvoyantes remarques de W. Smekens. Les critiques des uns et des autres m'ont amenée à revoir ce texte à plus d'un endroit.